



## **Compte-rendu du Conseil d'administration du CUESP du 04 avril 2014**

**Présents** : J Ankri, P Astagneau, P Auquier, D Bertrand, P François, T Lavigne, AL Le Faou, D Joly, F Richard, G Trecau-Vidal, M Velten

**Excusés** : S Bastuji-Garin, J Bénichou, F Chapuis, P Czernichow, P Lombrail

**Membre du CUESP invité** : C Alberti

### **1) Point sur l'avancement de la 2<sup>ème</sup> édition de l'Abrégé Masson pour la FASM.**

Un nouveau mode d'organisation a été mis en place. Les items à traiter ont été regroupés en 7 thématiques avec un pilote pour chaque thématique. L'objectif est de réactualiser les anciens textes, d'écrire de nouveaux chapitres pour les nouveaux items et d'adapter la docimologie (QCM, dossier progressif) au nouveau format de l'ECN. La coordination générale est assurée par P François.

**La thématique « Epidémiologie clinique »** confiée à S Bastuji-Garin est en bonne voie d'avancement.

Tous les items à l'exception d'un ont leur(s) auteurs et leur(s) relecteur(s) (P Auquier, S Bastuji-Garin, P Durieux, P Ravaud, F Richard). Il existe des difficultés à trouver un volontaire pour traiter de l'item 14) Formation tout au long de la vie.

**La thématique « Qualité des soins et sécurité du patient. »** pilotée par G Vidal-Trecau est également en bonne voie d'avancement. Chaque item possède son rédacteur (P François, L Moret, V Migeot, G Vidal-Trecau).

**La thématique « Economie de la santé et systèmes de santé »** est pilotée par J Ankri qui rappelle que les questions n'ont pas changé et que les items s'appuient donc sur des chapitres qui avaient déjà été rédigés par AL Le Faou. AL Le Faou se propose de les relire, de réactualiser quelques chiffres. J Ankri et F Alla reliront ces chapitres.

**La thématique « Addiction »** pilotée par AL Le Faou a tous ses rédacteurs (Médecins du CESP, M Dematteis, AL Le Faou). AL Le Faou demande un petit délai supplémentaire pour

ces items qui n'étaient pas dans la version précédente. Elle souhaite également associer des cliniciens pour la rédaction d'un dossier progressif.

**La thématique « Risques infectieux »**, pilotée par P Astagneau est également en bonne voie d'avancement et possède tous ses auteurs (P Astagneau, I Girerd, D Guillemot T Lavigne, P Vanhems). Deux nouveaux chapitre sont entièrement à rédiger (Prescription et surveillance des anti-infectieux chez l'adulte et l'enfant et vaccination), les autres seront à actualiser.

**La thématique « Risques cardiovasculaires »**. qui est piloté par J Labarere a tous ses auteurs et relecteurs (F Alla, D Arveiler, V Bongard, L Dauchet, J Ferrières)

**Enfin, la thématique « Cancers »** pilotée par M Velten est en voie d'organisation. Tous les auteurs ont été identifiés (C Lasset, A Seigneurin, M Velten). B Lacour révisera le chapitre qu'elle avait écrit pour la première édition sur les cancers de l'enfant.

Dans l'ensemble, les auteurs de la première édition ont accepté de réviser leur chapitre.

Il faut noter que Masson a accepté que le nom des auteurs et relecteurs soient cités au niveau chapitre qu'ils ont rédigé.

## **2) Contrat d'édition avec Masson.**

Des négociations ont été menées avec Masson sur le contrat d'édition afin de garder la propriété intellectuelle des cours. Les chapitres suivants ont été rajoutés au contrat d'édition : «Nonobstant ce qui précède, l'Auteur pourra utiliser l'oeuvre comme indiqué ci-dessus dans le cadre de présentation ou de conférences lors de réunions professionnelles, et pourra mettre en ligne une synthèse de l'oeuvre. L'Auteur se réserve le droit de mettre en ligne la partie « Connaissances » de l'oeuvre sur son site internet, sur le site de l'UNF3S ou sur les sites pédagogiques des universités de médecine dont SIDES, sous réserve que cette exploitation ne soit pas commerciale.

Dans tous les cas, ces utilisations ne seront autorisées que pour autant que l'Editeur de l'oeuvre soient identifiés de manière appropriée et que cette utilisation par l'Auteur ne trouble pas la jouissance des droits consentis par l'Editeur en vertu du contrat. ».

.Dans le cadre de ce contrat, nous cédon donc totalement les droits liés aux exercices, QCM, dossiers progressifs à Masson mais gardons la possibilité de pouvoir utiliser les cours que nous avons rédigés.

Après des discussions sur les engagements contenus dans le contrat, le CA autorise P François à signer ce contrat au nom du CUESP.

## **3) Livre Lecture Critique d'article dans le cadre de la préparation à l'ECN édité par Masson.**

Ce livre coordonné par D Joly doit également être révisé et adapté aux nouvelles modalités ECN. Dans cette nouvelle version, un tiers des articles sera renouvelé, la partie « résumé » sera également réduite. D Joly propose de contacter tous les auteurs du livre pour savoir s'ils seraient d'accord pour céder leur droit d'auteur au profit du CUESP et ainsi d'établir un contrat d'éditions proche de celui de l'abrége Masson de Santé Publique.

Le CA appui cette démarche de D Joly.

#### **4) Site internet du CUESP**

Des devis ont été demandés à des entreprises sur un même cahier des charges. Les trois devis obtenus présentent de gros écarts (allant d'un peu moins de 2000 euros à plus de 13 000 euros). Il a été discuté de l'objectif de ce site internet qui serait d'avoir plus de visibilité et d'être un site utile pour nos internes. Il a été soulevé les problèmes associés à la maintenance et à l'entretien d'un site internet, à la difficulté d'avoir des espaces régionaux et à les alimenter. Il a été décidé d'alléger le cahier des charges, de se concentrer sur l'espace national. Les espaces régionaux seront « réduit » à une carte interactive associée à des liens qui dirigeraient vers les cours réalisés au niveau régional, les équipes de recherche et les équipes hospitalières.

Il a également été proposé pour les offres d'emploi, de diriger vers de sites proposant des offres d'emploi dans le domaine de la santé publique via des liens internet.

Le document va donc être remis à jour dans cette perspective et une fois validé, de nouveaux devis seront demandés sur cette nouvelle base.

La décision définitive sera prise lors de la prochaine AG du 21 Mai.

Il faudra également revoir avec le CIMES sur quelle base, ils vont participer au financement du site et de sa maintenance.

Pour rappel, il est prévu de sous-traiter la maintenance du site avec la SFSP en retribuant du temps secrétariat.

#### **5) Point sur les séminaires nationaux pour les internes de santé publique.**

Les comptes du séminaire de Nancy 2013 ont été consolidés. Ce séminaire a coûté environ 29000 euros. Tous les frais de déplacement et d'hébergement des intervenants ont été entièrement à la charge du CUESP (soit environ 2000 euros).

Le programme du séminaire de Strasbourg est finalisé (cf fichier attaché). Il se tiendra du 23 avril 2014 matin au 25 avril midi sur le thème de la santé dans l'union européenne. La coordination locale est assurée par M Velten et la coordination pédagogique par G Vidal-Trecan. Au niveau budgétaire, il manque encore 3000 à 3500 euros mais il reste encore des pistes de demande de financement possible. A noter le succès de ce séminaire avec environ 180 inscriptions.

Le séminaire 2015 se tiendra à Lyon. La coordination locale sera assurée par P Vanhems. Les équipes locales se sont déjà réunies et ont identifié trois thèmes possibles :

- Alertes et urgences sanitaires
- Santé publique à l'ère des nouvelles technologies
- Maladies chroniques émergentes

Toutes les équipes qui souhaiteraient accueillir le séminaire national des internes de santé publique en 2016 peuvent se manifester.

## **6) MOOC**

Corinne Alberti a souhaité nous parler de MOOC. C Alberti souhaiterait en effet développer ce type d'enseignement en santé publique. Cela commence à être expérimenté dans son université (Paris VII). Son projet est parti du constat que les étudiants n'ont plus appétence pour les enseignements magistraux. Les MOOC peuvent permettre une autre organisation des cours avec un enseignement à distance réalisé par l'étudiant puis consolidé via des TP avec une phase de réappropriation locale par les enseignants. Cela permet de ne voir les étudiants que pour des moments interactifs (présentation de travaux réalisés par l'étudiant par exemple dans la continuité du MOOC).

Elle aimerait pouvoir offrir aux étudiants dans le cadre de la préparation à l'ECN des cours d'excellence de santé publique réalisés par les experts du domaine. Elle nous demande de l'aider à organiser ces enseignements et à solliciter les personnes ayant les meilleures connaissances et la meilleure pédagogie. Ce projet bénéficierait de l'appui logistique du centre de Virchow-Villermé. Le CA invite C Alberti à faire un exposé qui permettrait d'ouvrir la discussion lors de l'AG du 21 mai 2014.

## **7) AG du 21 mai 2014.**

Lors de cette AG, le CA et le bureau du CUESP doivent être renouvelés. Le bureau actuel comporte un président, trois vice-présidents (pédagogie, recherche, et hôpitaux), un trésorier et une secrétaire. Le CA comporte en plus du bureau 5 membres de droit désignés au sein du CNU et 7 membres non CNU élus.

Pour rappel, il avait également été proposé lors du dernier CA d'avoir un 4<sup>ème</sup> vice-président en la personne du président du CIMES.

Le programme de l'AG du 21 mai sera :

- Bilan moral des trois dernières années (P François)
- Renouvellement du CA et du bureau
- Bilan financier du CUESP (F Chapuis)
- Présentation du CESP
- MOOC (C Alberti)
- Santé publique et appels d'offre DGOS (P Auquier)
- Site internet du CUESP

## **8) Représentant CUESP au jury des MISP de l'EHESP**

P Astagneau accepte de remplacer G Trecan Vidal au jury des MISP de l'EHESP.

## **9) Portfolio**

Le référentiel de formation du DES étant finalisé, un portfolio est actuellement en cours de développement dans le grand est (Faculté de Strasbourg et Faculté de Nancy). Il est presque finalisé et sera présenté s'il est fini aux internes lors du séminaire de Strasbourg.

## **10) Dossier de demande d'agrément de stage pour les internes de santé publique.**

Damien Joly et Sylvie Bastuji-Garin ont développé un document de demande d'agrément de stage adapté à nos internes de santé publique. Ce document circulera prochainement.